

LE MÉE-SUR-SEINE

NOUVEAU. Les chiens doivent être tenus en laisse

Franck Vernin, le maire du Mée-sur-Seine, a signé un arrêté concernant la circulation et la divagation des chiens dans la commune. Concrètement, tous les propriétaires de chiens doivent désormais les tenir en laisse, dans l'ensemble des parcs et rues de la ville.

La mesure était déjà en vigueur dans certains parcs de la commune, elle l'est désormais sur l'ensemble du territoire. Le maire du Mée-sur-Seine vient d'émettre un arrêté concernant la circulation et la divagation des chiens. Concrètement, tous les propriétaires devront tenir leurs chiens en laisse sur la voie publique. Le document précise d'ailleurs que les laisses devront être courtes, pour éviter tout risque d'accident.

Sentiment d'insécurité
« Nous avons eu des remarques d'habitants par rap-

port à des problématiques de chiens agressifs parfois en liberté dans les parcs de la ville, assure Franck Vernin, le maire du Mée-sur-Seine. Les parents qui viennent avec leurs enfants ne se sentent pas toujours en sécurité alors cet arrêté est une manière de sécuriser les parents. » Le document précise que tous les chiens errants ou en état de divagation seront conduits en fourrière.

Aussi, l'accès aux aires de jeux, bacs à sable, terrains de sports, école, cimetières, lieux de culte et magasins d'alimentation est interdit aux animaux, même

tenus en laisse. Enfin, les animations estivales prévues dans la commune sont toutes interdites aux chiens. « J'ai le sentiment qu'il y a une recrudescence de chiens d'attaque ou de défense ces derniers temps dans la commune alors que cette mode était un peu passée, poursuit le premier édile.

« Éviter les accidents »

La municipalité rappelle par ailleurs que les chiens d'attaque, de défense ou de garde doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure. « Les propriétaires de chiens de première catégorie (chien d'attaque, ndlr) et de deuxième catégorie (de défense et de garde, ndlr) doivent posséder un permis de détention qu'ils doivent être en mesure de présenter », rappelle Franck Vernin.

Dans les rangs de l'opposition, on voit la mise en place de ces mesures d'un œil favorable. « C'est un arrêté qui est nécessaire, notamment dans



Au Mée-sur-Seine, les propriétaires de chiens doivent désormais les tenir en laisse dans l'ensemble de la commune ©JVC/RSM77

le parc de Meckenheim, salue Nathalie Dauvergne-Jovin. C'est une mesure de prévention qui est la bienvenue pour éviter des accidents. »

L'arrêté municipal évoque

également la question des déjections. Ces dernières sont tolérées dans les caniveaux, mais doivent obligatoirement être ramassées par les propriétaires. La municipalité rappelle que des distribu-

teurs de sacs sont installés sur les quais de Seine et au niveau de l'avenue de la Gare.

Julien VAN CAEYSEELE
@JulienVanC

→ Les catégories de chiens

Une réglementation particulière encadre les chiens dits « dangereux », qui sont classés en deux catégories. Les maîtres ont des obligations à connaître et des précautions à prendre. Première catégorie (chien d'attaque) : chiens de type américain staffordshire terrier dits pit-bulls ; chiens de type Mastiff dits boerbulls ; chiens de type Tosa. Deuxième catégorie (de défense et de garde) : chiens de race américain staffordshire terrier, chiens de race Rottweiler ; chiens de race Tosa, ndlr). Pour ces catégories un permis de détention est nécessaire.

DAMMARIÉ-LES-LYS

INSOLITE. Découvrez la brigade anti-morosité

Artiste de Dammarie-lès-Lys, Ana Hofer a créé la BAM : une Brigade Anti Morosité, pour redonner de la joie autour de soi. Rencontre.

Ana Hopfer était artiste plasticienne dans l'événementiel. Un métier qui a laissé place dans sa vie aux projets culturels via son association Anatelier et cie, basé à Dammarie-lès-Lys. Désormais, la joie et l'humain sont devenus ses priorités, notamment via le collectif informel BAM (Brigade Anti Morosité), grâce auquel elle essaie de retrouver et de faire retrouver des sensations de joie de vivre autour d'elle.

Un art de vivre et des actions

« C'est un projet que j'ai mûri après la catastrophe dans la vallée de la Roya, avec le passage de la tempête Alex, se souvient-elle. J'ai des amis lâ-bas et je suis allée les aider. » Et au contact des sinistrés, elle se rend compte de l'importance de remettre un peu de joie. « Lorsque l'on rencontre des gens après une catastrophe comme celle-là, les barrières tombent. Le déclic est venu



Ana Hopfer avait exposé ses œuvres solidaires pour collecter des dons pour les habitants de la Roya ©JVC/RSM77

lorsqu'on nous a dit que notre présence permettait de penser à autre chose ».

Ce collectif remplace le positif et l'humain au centre de tout : « On ne veut pas se retrouver et être dans le négatif, se dire « on ne va pas y arriver, c'est horrible etc. ». Outre la démarche positive, la BAM réalise aussi des actions concrètes

à l'image de vente de cartes postales pour récolter des fonds.

« Cette partie de la France accueille aussi beaucoup de passages de migrants, on souhaite faire quelque chose avec cette problématique », indique-t-elle. En Seine-et-Marne, le collectif souhaite faire plusieurs actions avec l'École de la deuxième chance : « On veut

mettre en place des actions solidaires avec eux », précise-t-elle. Ana Hopfer envisage également d'autres actions comme des marches à travers les quartiers populaires.

À suivre.

RENSEIGNEMENTS

www.et-bam.fr

AGENDA. Réservez vos places à la Cartonnerie

La billetterie est ouverte pour voir le spectacle de Laurent Baffie, samedi 16 octobre à 20h15 à l'espace Pierre-Bachelet de la Cartonnerie de Dammarie-lès-Lys.

Si les spectacles d'Inès Reg des 7 et 8 septembre sont déjà complets, l'humoriste pourrait revenir en mai ou juin 2022. Location dans les points de vente habituels (Carrefour - Auchan - Leclerc etc.) et sur les sites France Billet, Fnac et Ticketnet. Pour les demandes



Laurent Baffie sera à la Cartonnerie ©Aragosa

de groupes : aragosa@wanadoo.fr.

En bref

LE MÉE-SUR-SEINE

Musée Chapu. Tous les samedis de l'été, de 15h à 17h30, des visites gratuites et familiales (dès 3 ans) du musée Chapu sont proposées. Les visiteurs pourront dessiner habiller leur sculpture préférée avec du matériel mis à disposition. Le jeu en famille, intitulé « Le musée pas à pas en s'amusant », est accessible aux enfants âgés de 3 à 5 ans, 6 à 8 ans et de 9 à 12 ans. Renseignements : musée Henri Chapu, 937, rue Chapu.

Ani'Mée l'été et Le Mée Bonheur. De nombreuses animations sont proposées aux habitants pendant la période estivale dans les différentes structures de la ville et sur le site du 19, rue du 18-Mai 45. Retrouvez le programme complet sur le-mee-sur-seine.fr

DAMMARIÉ-LÈS-LYS

Trottinettes électriques. La société Bird va déployer 50 trottinettes électriques disponibles à la location à Dammarie-lès-Lys. Le lancement se fait conjointement avec Melun. Lire en page 27.

■ SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY

POLITIQUE. Quels projets pour le canton ?

Élus, sous l'étiquette des Républicains au mois de juin, les conseillers départementaux Véronique Veau et Vincent Paul-Petit sont déjà au travail. Rencontre.

La conseillère départementale sortante a été réélue, dimanche 27 juin, avec Vincent Paul-Petit, le maire de Seine-Port, dans le canton de Saint-Fargeau-Ponthierry.

Et l'urgence absolue, selon les deux élus est le nouveau collège du canton. Initialement prévue face au collège de François-Villon, la localisation a été retoquée par la municipalité actuelle.

« Aberration totale »

« C'est vrai que cela représente une très forte concentration d'élèves sur un même lieu, précise Vincent Paul-Petit, mais la recherche d'un nouveau terrain est autant de temps perdu. »

Surtout que cela nécessite un consensus entre les services départementaux et les municipalités concernées, puisqu'idéalement il faudrait un terrain municipal ou accessible à l'euro symbolique pour accélérer la procédure. Le maire de Seine-Port souhaite d'ailleurs, plusieurs fois dans l'année, concerter les maires du canton, afin de débattre des différentes problématiques : « Cela pourrait par exemple être autour de la vidéoprotection », présente-t-il. En attendant, plusieurs projets sont mis en avant comme la sécurisation de la D142 entre Boissise-le-Roi, et Pringy. « Cette grande ligne droite à faible



Vincent Paul-Petit et Véronique Veau, les conseillers départementaux du canton de Saint-Fargeau-Ponthierry ©F.R/RSM77

visibilité est particulièrement accidentogène, estime Véronique Veau. Il faut faire ralentir les véhicules et prévoir une piste cyclable. » Autre sujet évoqué : l'urbanisme. « Nous sommes face à une politique d'urbanisation hémiploïque, abonde Vincent Paul Petit qui a voté contre le dernier contre le dernier Programme local de l'habitat. On voit où mettre les logements, mais pas les emplois, les structures collectives ou les voies de communication. C'est une aberration totale... Le canton ne dispose que d'un pont sur la Seine et

d'ici 5 ans il sera totalement saturé ! »

Vice-présidente

Outre l'élection, Véronique Veau a par ailleurs été nommée 10^e vice-présidente en charge de la culture et du patrimoine. « Je me suis déjà rapprochée de différentes associations de jazz du département pour créer une route des Festivals Jazz, souligne celle qui est membre du conseil d'administration du CMDL (Centre des musiques Didier-Lockwood à Dammarie-lès-Lys, ndlr). La Seine-

et-Marne est un vivier pour ce type musical, à nous de le faire découvrir ».

Mais la pierre angulaire reste le Château de Blandy les Tours, propriété du Département où elle compte poursuivre le travail engagé. « Je porterai aussi une attention particulière aux lieux de mon canton comme les 26 Couleurs ou le château de Nandy ».

Quant aux grands rendez-vous départementaux, si 2021 est l'année Napoléon, elle précède, l'année 2022 fêtera le bicentenaire de la naissance de l'artiste Rosa-Bonheur.

YAMATO. Deux nouvelles ceintures noires au club



Gwenaël Esteve, Jeremy Pascual, Corentin Elan et Michael Pelagalli ©F.R/RSM77

Satisfaction pour les professeurs et membres du Yamato Karaté de Saint-Fargeau-Ponthierry, puisque deux élèves du club, Corentin Elan et Jeremy Pascual ont obtenu leur ceinture noire 1^{re} Dan. Une récompense du travail des professeurs Michael Pelagalli et Gwenaël Esteve. « C'est la preuve que même dans la situation actuelle, nous arrivons à maintenir des cours

de qualité, explique Nathalie Hamel, la présidente du club. Nous sommes actuellement à une quarantaine de membres ceintures noires ». Rappelons que le club est ouvert dès 4 ans et qu'en plus de l'apprentissage du Shotokan Karaté, vous pourrez y pratiquer du body-Karaté et l'art de la défense.

■ Renseignements : yamato-karate.jimdofree.com

■ BOISSETTES

DÉCOUVREZ LA GYM HOLISTIQUE



Des ateliers sont proposés cet été à Boissettes ©Brigitte Leclerc

Des ateliers bien-être et détente cet été. Brigitte Clerc propose des ateliers de bien-être corporel et psychique, samedi 31 juillet (14h/16h) et samedi 7 août (14h/16h), à Boissettes. Alliat détente, tonicité et respiration, la gymnastique holistique travaille sur les équilibres. Atelier de 2 heures, en plein air sur une terrasse ombragée, en petit groupe (6 personnes maximum) et dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Tarif : 21 € l'atelier ou 19 € pour les personnes inscrites aux cours hebdomadaires de l'année 2020/2021.

■ Renseignements et inscriptions : 06 89 13 88 25 - brigitte.clerc.bc@wanadoo.fr

■ SEINE-PORT

DÉCÈS. Renée Dorléac, mère de Catherine Deneuve, a été inhumée dans l'intimité

La comédienne Renée Dorléac, mère notamment de Catherine Deneuve, est décédée dimanche 11 juillet à l'âge de 109 ans. Elle a été inhumée dans le caveau familial, à Seine-Port.

Réuni à Cannes pour la grande fête du 7^e art, le monde du cinéma a eu la douleur d'apprendre le décès, dimanche 11 juillet, à Paris, de la comédienne Renée Dorléac - Renée-Jeanne Deneuve de son nom de naissance - à l'âge de 109 ans. Mère de Catherine Deneuve et de Françoise Dorléac, inoubliables dans *Les Demoiselles de Rochefort*, elle était, elle aussi, une comédienne de théâtre. Elle a notamment été une actrice de doublage incarnant les voix fran-



Renée Dorléac a été inhumée au cimetière de Seine-Port ©capture d'écran Youtube

çaises d'Olivia de Havilland, de Judy Garland ou encore de Winona Ryder dans le film *Edward aux mains d'argent*.

La comédienne a eu quatre filles. La première, Danielle, d'une union avec un comédien. Les trois autres sont nées de son mariage avec le comédien Maurice Dorléac, décédé en 1979 : Françoise (morte à l'âge de 25 ans) était née en 1942, Catherine en 1943 et Sylvie en 1946. Une cérémonie a été célébrée, jeudi 15 juillet, en l'église Saint-Sulpice de Seine-Port, où la famille possède une résidence secondaire depuis de nombreuses années. Renée Simonot - son nom de scène - a ensuite été inhumée dans le caveau familial, dans le cimetière de la commune, où reposent son mari et sa fille Françoise.

■ En bref

■ BOISSISE-LE-ROI

Don du sang. L'Etablissement français du sang organise une collecte, vendredi 23 juillet de 15 heures à 19h30 à la salle des fêtes d'Orgenoy (rue de la Planche-Coutant). Attention, les dons se font exclusivement sur rendez-vous (mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr). Se munir d'une pièce d'identité. Il est recommandé de ne pas être à jeun et de bien s'hydrater avant le don.

■ SEINE-PORT

Stages de voiles. Jusqu'au 27 août, le Cercle de voile de Seine-Port propose des stages pour découvrir ou se perfectionner en navigation. Les stages sont proposés à la semaine et ouverts aux enfants et adultes. Renseignements : cercledevoiledeseineport@gmail.com ou 09 86 35 55 61 ou asso.ffv.fr/cvsp/stages.html